

Pourquoi s'affilier à une caisse de pension pour un indépendant?

En tant qu'indépendant, vous pouvez vous assurer à la LPP à titre facultatif. Vous avez la possibilité de vous assurer avec votre personnel ou dans un contrat séparé.

Il est possible de coordonner et d'améliorer ces couvertures en matière de prévoyance (invalidité, décès, vieillesse); ceci à un tarif collectif.

L'affiliation à une caisse de pension vous permet également d'optimiser votre fiscalité (déductibilité des primes).

La BCF vous propose une analyse neutre et sans engagement, ainsi qu'une architecture ouverte.

Vos avantages

- Maintien du niveau de vie à la retraite
- Protection de la famille
- Tarif collectif (primes avantageuses)
- Prévoyance sur mesure et coordination des prestations avec d'autres assurances sociales
- Optimisation fiscale par des rachats de lacunes de prévoyance
- Analyse neutre et architecture ouverte

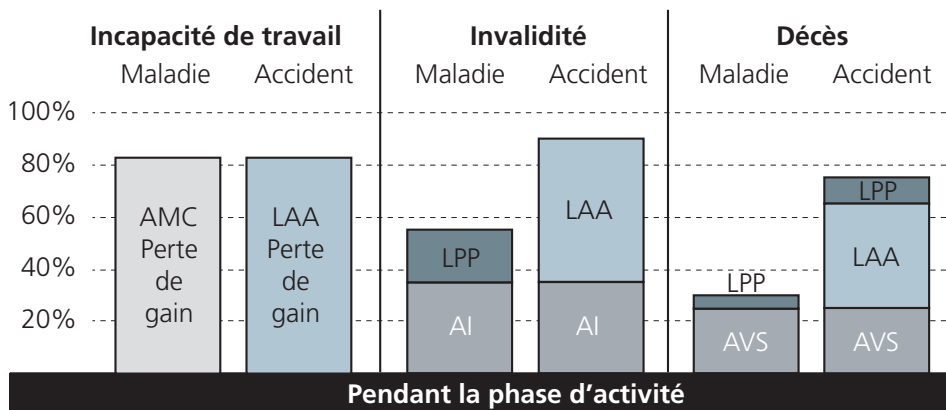
Pourquoi adhérer à un plan amélioré pour les cadres?

Vos collaboratrices et vos collaborateurs ayant des salaires élevés ont des lacunes de prévoyance particulièrement importantes sans plan cadre complémentaire.

Avec un plan cadre, vous améliorez l'attractivité de votre entreprise pour les fonctions les plus importantes et pour l'engagement de vos futurs collaborateurs.

Vos avantages

- Fidélisation des cadres de l'entreprise
- Attractivité de l'entreprise dans la recherche de personnel
- Retraite anticipée (financement)
- Maintien du niveau de vie à la retraite
- Protection de la famille
- Optimisation fiscale par des rachats de lacunes de prévoyance
- Prévoyance sur mesure et coordination des prestations avec d'autres assurances sociales
- Analyse neutre et architecture ouverte



La projection du revenu à la retraite

Revenu annuel	Diminution de revenu à la retraite
Activité professionnelle	Rente-LPP - Facultative - Solution cadre - 2 ^{ème} pilier
	Rente-LPP - Obligatoire - 2 ^{ème} pilier
	Rente-AVS 1 ^{er} pilier
	64 ans/65 ans